

**Strasbourg le 14 juin 2020**

**Protocole de reprise partielle des activités GYM SUC**

1. **Une reprise partielle**

Nous comptons limiter le nombre de groupe en ciblant uniquement les groupes compétition < à 10 gymnastes et des groupes adultes pour  garantir une distanciation physique et faciliter la mise en œuvre des recommandations sanitaires préconisées dans le guide des pratiques sportives.

Les groupes retenus

* Les groupes de compétition

Groupe GAM des 7-9 ans

Groupe GAM des 10 ans

Groupe GAF

Autonomie des adultes

1. **Les bonnes pratiques pour prévenir la propagation du virus**

Etablir un plan de nettoyage avec périodicité et suivi en lien avec la ville

Demande à la ville de la mise à disposition de produit virucide pour un nettoyage régulier du petit matériel.

La ville s’assure qu’il y a toujours à disposition du savon dans la salle d’eau

**Obligation au niveau du club**

Un flux de circulation pour supprimer le croisement des personnes, qui consiste à :

* L’annonce des horaires
* L’indication de la circulation dans le gymnase et des rotations entre les zones de pratique
* L’espacement des horaires entre les groupes afin d’éviter les croisements à l’arrivée sur le site.

Affichage de la plaquette « les mesures barrières pour la gymnastiques  »

Mise à disposition du gel hydroalcoolique.

**Obligation au niveau du gymnaste**

Obligation de signer une déclaration de choix éclairée par le gymnaste ou le responsable légal pour les mineurs :

* De vouloir reprendre l’activité en connaissance du risque faible ou non nul de circulation du virus.
* De s’engager à déclarer le plus précocement possible tout symptôme lié au Covid-19 ou un contact proche avec un malade du covid-19, dans ce cas ne se présente pas à l’entrainement.

Chaque gymnaste dispose de son propre gel hydroalcoolique,

Les adultes compétiteurs (au total 5) pourront s’entrainer en autonomie en présence d’un groupe.

un lavage des mains au savon ou au gel hydro-alcoolique est systématique avant l’entrée dans la salle de pratique,

Le gymnaste arrive avec une tenue propre dédiée à l’entrainement, sachant qu’il n’a pas accès aux vestiaires (pas la possibilité de s’entrainer torse nu)

Obligation de porter des chaussettes ou des patins

Chaque gymnaste dispose de sa magnésie (avant dans un bac collectif), remis par le club (apporter un petit pot fermé)

Chaque gymnaste dispose de sa bouteille d’eau

Chaque gymnaste désinfecte ses mains avec du gel hydroalcoolique avant tout passage sur un nouvel agrès,

Chaque gymnaste participe au nettoyage du tapis individualisé utilisé avec un produit virucide.

**Obligation des entraineurs pour une pratique en sécurité**

Récupère les gymnastes à l’entrée de la salle à l’horaire fixé pour que l’accompagnant de l’enfant n’entre pas dans la salle

Approche pédagogique pour rappeler régulièrement des gestes barrières

Registre de présence renseigné par l’entraineur

Possibilité d’investir les espaces extérieurs pour des échauffements lorsque le temps l’y autorise

Organise un espace personnel dans la salle pour chaque gymnaste pour qu’il puisse déposer les affaires personnelles (proposition le long des vestiaires)

Les séances seront organisées par groupe de 10 personnes (entraîneur(s) compris pour respecter les mesures de distanciation physique. Un espace individuel d’au moins 4m² et une distance de 2m de distance en dynamique seront mis en place

Des tapis individuels et de réception si possible en grain de cuir plus facile à nettoyer seront posés sur le praticable pour éviter toute pratique directe sur le praticable

Afin de respecter l’absence de contact, les parades seront proscrites à l’exclusion des interventions de sécurité.

Le port du masque est recommandé

Désinfection et suivi de nettoyage des points de «contact» (porte-mains, anneaux, poignées d’arçons...),

Les entraineurs préviennent la ville s’ils ne disposent plus de produit virucide ou si le savon venait à manquer dans les salles d’eau auprès de M. Grégorys Kraus par SMS 06 45 89 84 20